

COMMUNE DE SARTENE

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT
- Notaires associés –
6, Bd Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO**

Suivant acte reçu par Maître Louis-Valery VERGEOT, Notaire à AJACCIO, le 21 juillet 2021, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

-Monsieur Antoine Dominique BUCCHINI, retraité, et Madame Geneviève NARDI, son épouse, demeurant à SARTENE (20100), Route de Mola lieudit San Bastiano.
Nés savoir : Monsieur à SARTENE (20100) le 24 janvier 1943, Madame à BASTIA (20200) le 12 novembre 1945.

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédé conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, les biens ci-après désignés :

Sur la commune de SARTENE (CORSE DU SUD)

Une parcelle de terre située sur la commune de SARTENE (CORSE DU SUD), cadastrée section H numéro 643, au lieudit San Bastiano, route de Mola , d'une contenance de 06 ares 07 centiares. Et la maison à usage d'habitation y édifiée.

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : scp.pmc@notaires.fr.

Pour avis Maître Louis Valery VERGEOT

**H. PINNA J. MELGRANI
P. CUTTOLI LV VERGEOT**
*Successeurs de Me APPIETTO
Notaires Associés*
6, Boulevard Sylvestre Marcaggi
20000 AJACCIO
TÉL. 04 95 51 75 75